

Handicap

Politique handicap : faites-vous conseiller !

Exéco, cabinet spécialisé depuis 1997 sur le sujet du handicap vous aide à répondre à votre obligation légale et vous accompagne dans vos projets. Interview de Sylvain André, consultant.



Comment intervenez-vous auprès des entreprises privées et des organismes publics ?

Exéco est un cabinet de conseil au statut associatif dont l'objectif est de favoriser l'emploi des personnes en situation de

handicap. Notre équipe de consultants intervient, dans toute la France, auprès des sociétés qui souhaitent mettre en place ou développer leur politique handicap.

Nous pouvons travailler en plusieurs phases : réalisation d'un audit et proposition de recommandations adaptées ; accompagnement de proximité de l'entreprise, en l'aidant à se structurer par rapport à ses ambitions, à mobiliser les différentes parties prenantes et à mettre en œuvre des actions concrètes ; mobilisation de notre réseau et présentation de candidats en veillant à une bonne adéquation poste/handicap.

Exéco permet ainsi aux entreprises qu'elle accompagne d'initier, de dynamiser et d'intégrer la gestion du Handicap au sein des Ressources Humaines, et plus globalement au sein des différents process de l'entreprise. Près de 40 entreprises nous font confiance : Air Liquide, Capgemini, Groupe Lucien Barrière, Banque Populaire, ERDF, CDG69...

Vous parlez d'audit, comment s'organise votre analyse ?

L'audit est segmenté d'une façon logique. Nous relevons dans un premier temps les chiffres de l'entreprise et leur évolution à partir du bilan social et des différentes déclarations.



Conférence interview de Jean-Baptiste Hibon, psychosociologue, animée par Laurence Bayle, consultante Exéco

Puis, nous cherchons à comprendre chaque donnée par une analyse qualitative, notamment à travers des entretiens avec les Ressources Humaines, le médecin du travail, les managers, les acheteurs, les collaborateurs en situation de handicap, les IRP... Au sortir de cette analyse, nous rédigeons des préconisations pour, par exemple, formaliser le projet handicap, améliorer le processus de recrutement ou sensibiliser efficacement les équipes d'encadrement.

Comment procédez-vous pour sensibiliser les managers ?

Les consultants ont la capacité d'intervenir sur le terrain et font appel à de nombreux outils et méthodes pour sensibiliser l'encadrement : théâtre forum, conférence interview, jeu des déficiences©, jeu de mises en situation, quiz géant avec boîtiers de vote électronique,...

Nous intervenons au cours de réunions, de séminaires ou lors de sessions de formation afin de permettre aux participants (managers, recruteurs, membres du CoDir...) d'intégrer le handicap dans leur pratique professionnelle. Nous essayons à chaque fois de construire du sur-mesure pour garantir la pertinence de nos interventions.

Quels sont vos actualités ?

En plus de poursuivre l'accompagnement de nos entreprises partenaires, nous proposons depuis cette année une hotline à l'attention de salariés et de managers pour répondre à toutes leurs questions relatives au handicap, au statut de travailleur handicapé, aux ressources mobilisables...

Cette solution externe à l'entreprise est très appréciée car elle permet de proposer un cadre d'échange respectant la confidentialité. Nous travaillons également au développement de nouveaux outils de sensibilisation pour 2015.

exéco
entreprises & handicap

Contact et informations
www.execo-france.fr
Tél : 04 76 26 90 30